

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 5 (1932)

Heft: 2

Artikel: Sport et urbanisme

Autor: Hoechl, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-119539>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'HABITATION

Organe de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, des Sociétés coopératives de Lausanne et de Genève et de la Société pour l'Amélioration du Logement à Genève. (Abonnement gratuit pour les membres de ces sociétés).

Paraît tous les mois
Abonnement 5 frs.
Etranger 7.50 frs

Edition : NEULAND VERLAG S. A., Stauffacherstr. 45, Zürich.
Rédaction : H. MINNER, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Genève.
Administration : Impr. Nationale, 10, rue A.-Vincent, Genève.

Février 1932

5^e année N° 2

A propos d'une exposition.

En décembre 1931, l'Association genevoise des employés architectes et techniciens du bâtiment organisait une exposition des plus réussie sur le thème: « Architecture et sport », de nombreux documents, plans, photos et maquettes démontraient l'importance des places de sports et de jeux dans l'aménagement de nos villes.

Nos abonnés de Genève et Lausanne qui ont eu

le privilège de visiter cette exposition dans leur propre ville l'iront peut-être avec intérêt le résumé de l'une des conférences qui accompagnait cette intéressante manifestation.

Les clichés sont obligeamment prêtés par l'association organisatrice.

La Rédaction.

Sport et urbanisme.

par A. HOECHEL, architecte F. S. A.

Avant de développer ici quelques idées sur les relations qui existent entre le sport et l'urbanisme, il me semble indispensable de nous entendre sur le programme de travail de l'urbaniste. Permettez-moi donc quelques considérations qui nous amèneront à esquisser sommairement ce programme.

Les fonctions de la ville.

L'agglomération urbaine est née du besoin de sociabilité de l'homme; elle s'est organisée dans la mesure où ses habitants ont atteint le degré de civilisation caractérisé par la division du travail.

Une partie de cette organisation matérielle de la cité est dévolue à l'urbaniste. Son but est de prévoir le bien être de chaque habitant en tant que membre de la collectivité. A cet effet il devra considérer les besoins de l'homme en fonction de l'agglomération urbaine. Ces besoins, très sommairement, les voici:

D'abord, un toit pour dormir et un foyer pour la famille, c'est **l'habitation**.

Ensuite, le gagne pain dans la fabrique, au bureau, au chantier, c'est le travail, **la production**.

Enfin, le repos et la distraction après le travail; c'est le **délassement**.

Les caractéristiques de ces fonctions.

Habitation, production, délassement, voici donc les bases du programme à établir. Les traits

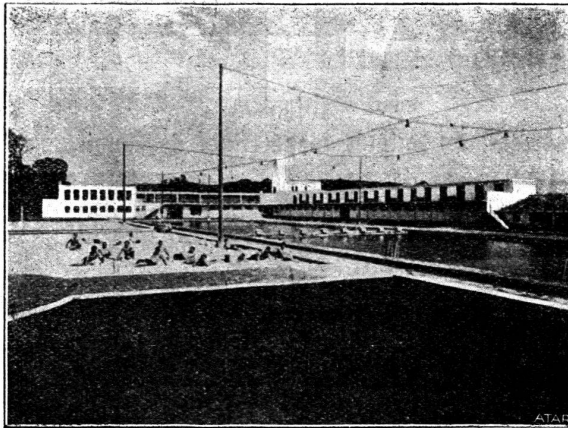
caractéristiques de ces trois fonctions ont varié selon les époques et auront donc également une très grande influence sur le travail de l'urbaniste.

Au moyen âge l'habitation urbaine avait un caractère semi-rural, au XVIII^e siècle elle devient représentative, aujourd'hui elle doit être hygiénique. C'est **l'hygiène** qui commande la conception technique, architecturale et urbanistique de l'habitation moderne.

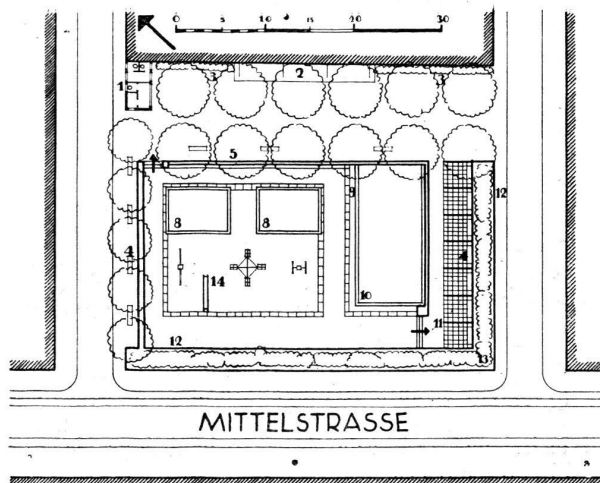
En ce qui concerne la production nous avons autrefois le travail individuel de l'artisan; aujourd'hui c'est la machine qui prépare et transporte rapidement des produits normalisés. Le facteur **vitesse** prime tout le reste et se répercute sur l'aménagement des villes. En effet, les moyens de transport, la circulation, n'ont jamais eu une importance pareille et ce fait oblige, autant que les assainissements de quartiers, à entreprendre des opérations « chirurgicales » dans nos anciennes villes.

Enfin, si nous cherchons ce que pouvait être le délassement d'autrefois, il nous faut remonter à l'antiquité grecque pour retrouver les caractéristiques correspondant à notre époque. C'est le **sport** qui représente de façon typique le délassement de notre époque.

Et maintenant que nous avons esquissé notre programme, que nous avons fixé la place réservée au sport, vous conviendrez que sa part est suffisamment importante pour que son influence sur le plan de la ville soit considérable.

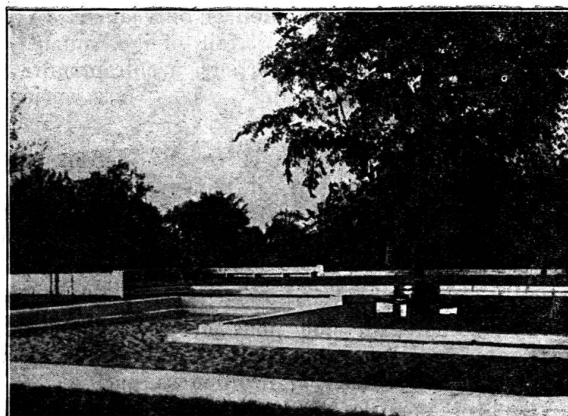


Piscine en plein air à Eglise, Bâle.



Une place de jeux pour enfants, à Mannheim.

1. Toiletes publiques.
2. Auvent.
3. Haies.
4. Bancs.
5. Parois en béton.
8. Caisses à sable.
9. Rigole pour le lavage des pieds.
10. Petit bassin.
11. Pergola.
12. Muret de 25 cm.
13. Haies.
14. Engins de jeux.



Place de jeux pour enfants à Francfort sur le Main.

Qu'est-ce que le sport ?

Avant d'entrer dans les détails d'un programme et pour bien délimiter le sujet il nous faut, une fois de plus, établir une définition.

Qu'entendons-nous par sport ?

La réponse sera très variable selon qu'elle sera donnée par le médecin, le pédagogue ou l'athlète. Pour l'urbaniste, je dirai que le sport est un délassement en plein air — ou à couvert — que prennent les citadins sur des emplacements réservés à cet effet. Cela signifie que nous incluons dans le sport la balade du promeneur comme le jardinage de l'ouvrier après les heures de travail.

Les espaces réservés au sport.

Dans ces conditions notre programme va comprendre tout naturellement :

Les promenades, les parcs, les bois, les plages, les places de jeux et les stades. Pour rester dans le cadre de cette exposition nous passerons rapidement en vue les premiers pour examiner de plus près les derniers.

Bien des villes suisses envient à Genève ses parcs et ses quais situés en bordure du Lac, mais à part ce luxe nous manquons ailleurs du plus strict nécessaire. En effet, à part quelques exceptions telles que les Promenades de Carouge ou l'Avenue d'Aire, nous ne pouvons pas offrir aux piétons des bandes de verdure reliant le centre de la ville à l'extérieur ou conduisant d'un quartier à un autre.

Le citadin qui veut pratiquer la marche avant ou après son travail sédentaire est obligé d'emprunter des routes, moins poussiéreuses qu'autrefois, il est vrai, mais néanmoins empestées par les gaz nocifs des moteurs à benzines des automobiles.

Pour combler cette lacune, il nous faudra suivre l'exemple de certaines villes américaines (Boston, Washington) qui ont projeté et déjà réalisé en partie un réseau complet de promenades sans solution de continuité.

C'est toujours un privilège pour une ville que d'être au bord d'un lac ou d'un fleuve. Nous possédons tous les deux sans réellement en tirer tout le parti possible. Il ne faut pas aller bien loin pour voir comment une ville peut réaliser un programme méthodique pour donner à ses habitants la jouissance complète de ces richesses naturelles. Si vous examinez le vaste développement des plages de Lausanne, tous commentaires seront superflus.

En parlant des forêts il me suffira de signaler les magnifiques réserves de nos villes confédérées Bâle, Berne, Zurich. Les grandes étendues boisées permettent aux citadins de passer tout leur dimanche au grand air, de pratiquer en famille la marche et même le camping.

Les jardins ouvriers.

Un mot encore des jardins maraichers. Ils étaient peu connus chez nous avant la guerre. Ce sont

plutôt des nécessités économiques qui ont poussé une partie de notre population à prendre goût au jardinage. Cette occupation est devenue actuellement un vrai plaisir et un délassement pour quantités d'ouvriers. Les réserves pour jardins maraichers doivent être inclus dans le programme que nous dressons et nous savons qu'il y a un besoin à satisfaire, car une partie des aménagements de jardins sont mal situés, sans fourniture d'eau et exposés parfois à des inondations du fait que le terrain n'est pas drainé. Il faut aujourd'hui que celui qui demande ses 300 m² de jardin — c'est la norme — les obtiennent à des conditions favorables.

Places de jeux pour enfants.

Abordons maintenant la question des places de jeux. Il est nécessaire de les diviser en catégories bien distinctes.

Pour les enfants jusqu'à 6 ans, il faut des squares bien ensoleillés à proximité immédiate des habitations.

A cet égard, la disposition parallèle des bâtiments telle qu'elle est montrée sur plusieurs des maquettes exposées est nettement supérieure au square fermé, si grands soient-ils. Si certaine législations permettent aux villes d'imposer aux constructeurs des squares sur terrains privés sans courir le risque d'une demande d'indemnité de la part du propriétaire, ce n'est pas le cas partout, à Genève en particulier. Cependant il me paraît fort discutable d'imposer cette tâche à la collectivité car le square devrait être en quelque sorte le complément du bâtiment et aménagé aux frais des constructeurs.

Lorsque cette notion sera généralement admise les jeunes enfants pourront sortir partout au grand air, car au lieu de la rue ils auront le square.

Cependant, à titre de mesure provisoire, il me paraît intéressant de signaler que, par exemple à Philadelphie et sauf erreur dans certaines villes japonaises, des rues secondaires sont interdites aux véhicules à de certaines heures pour permettre aux enfants de s'ébattre sans danger.

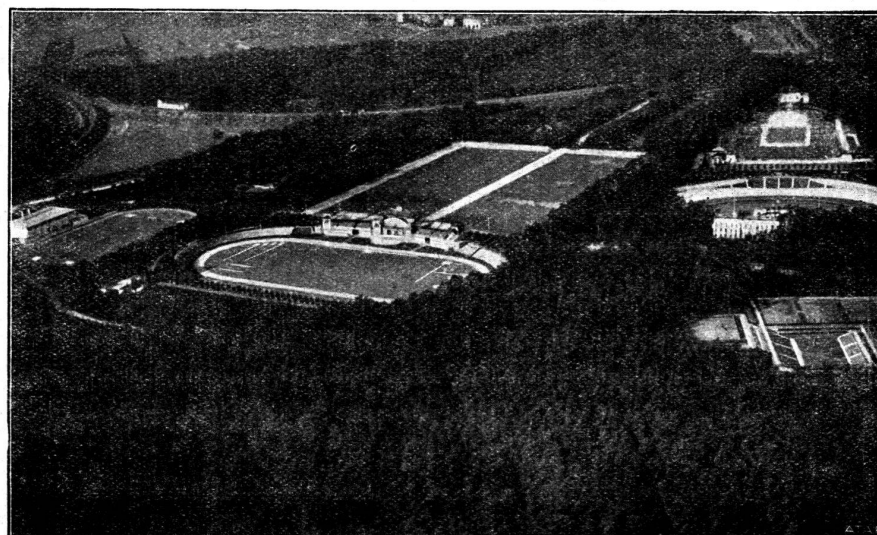
La surveillance des places de jeux.

En jouant à proximité de l'habitation les enfants sont sous la surveillance directe de leurs parents. Cependant il faut tenir compte des heures d'absence qui s'étendent souvent sur toute la journée lorsque le père et la mère sont au travail, ce qui arrive fréquemment dans les classes les moins favorisées. Il faut donc encore autre chose : des places de jeux surveillées.

Et c'est là que nous touchons un côté important du problème : en fait, nous constatons que la question scolaire est intimement liée à la question sportive en ce qui concerne les enfants et les adolescents. L'installation et la surveillance des places de jeux devraient donc relever de la même instance que les écoles enfantines, primaires et secondaires.



La plage de Lucerne.



Parc des Sports de Francfort sur le Main.

(Vue prise par avion)

Programme scolaire et sportif.

En établissant le programme des installations sportives, on s'aperçoit, en effet, que le nombre des emplacements, leur situation, leurs visiteurs sont les mêmes que ceux des écoles. Ils dépendent de la densité de la population, et des distances à parcourir.

Pour les jeunes enfants cette distance ne doit pas dépasser 5 minutes en évitant les grandes artères de circulation; pour les écoles primaires on peut aller facilement à 10 minutes. Enfin les écoles secondaires, collèges, gymnase, etc. auront également leur place de jeux et de sport très largement mesurées.

Si l'on représente ces diverses installations sur une carte on aura tout d'abord un réseau serré de petites places ayant 2500 à 3500 m², sur lesquelles des tas de sable, un bassin d'eau de 30 cm. de profondeur, quelques engins tels que balançoires, escarpolettes seront installés. Par le mauvais temps un emplacement couvert et les classes de l'école enfantine attenant serviront de salles de jeux.

Un second réseau de places plus important ayant 10 à 15,000 m² correspondra au nombre des écoles primaires. Là les installations seront complètes: terrain de foot-ball, piste, courts de tennis, divers engins et salle de gymnastique sont indispensables.

Remarquons que ces installations seront utilisées de jour par les écoliers et le soir par les adultes, groupés librement ou en sociétés. Le système est excellent et a fait ses preuves pour nos salles de gymnastique. Selon l'importance ou les ressources d'une ville, il y aura enfin un ou plusieurs stades accompagnés de tous les vastes aménagements que comportent un centre de culture physique. Ces installations sont une preuve de vitalité et d'optimisme de toute une aggloméra-

tion et, en notre siècle de sport, ne sont pas étrangères à la réputation et au prestige d'une ville.

Quelques chiffres.

Pour vous donner une idée plus précise de ce que représente la réalisation intégrale du programme esquissé plus haut pour une ville, par exemple, de l'importance de Genève. Voici quelques chiffres:

En admettant une population de 140,000 habitants, nous aurions besoin de:

47 places de jeux pour enfants, ce qui correspond à une place par 3000 habitants. Surface: 2500 m ²	m ² 120,000
28 places de sports pour adolescents et adultes, soit une place par 5000 habitants. Surface: 10,000 m ²	m ² 280,000
3 stades de 100,000 m ²	m ² 300,000
	m ² 700,000

Par rapport à la population, cela fait 5 m² par habitant, et par rapport au territoire urbain, le 4 % de la surface.

Ces chiffres représentent le minimum indispensable aujourd'hui, naturellement sans les parcs, plages, jardins ouvriers et promenades, etc., dont la surface s'ajoutera à ces chiffres.

Conclusions.

L'exposition de pareils documents agit à certains égards comme un stimulant. Ils obligent à faire la revision de notre programme et à reprendre avec un nouvel entrain la réalisation des projets restés sur le papier.

Car ce que d'autres ont fait, pourquoi ne le ferions-nous pas !

Nos jardins

En février, lorsque le temps le permet, on commence à préparer le terrain pour les semis et plantation de printemps. Nous attirons cependant l'attention de nos lecteurs sur le fait que les travaux de labour, défoncement, préparation du sol, ne doivent jamais être exécutés lorsque le terrain est humide, car l'aération se fait dans de mauvaises conditions.

Vers la fin du mois, à bonne exposition et si la terre est bien « essuyée » on peut faire un premier semis de *pois à grains ronds* soit nains, soit à rames. Les fèves, assez rustiques, se sèment également très tôt, par paquets de deux à trois grains, à raison de 40 à 50 cm. de distance en tous sens. Vers la fin du mois, on plante également, les *oignons*, *échalottes* et les *aulx*, à moins que vous n'ayez déjà planté ces derniers en automne, ce qui est préférable. Les oignons doivent se planter dans un carré n'ayant pas encore reçu une forte fumure et où il n'a pas été cultivé des poireaux ou un légume de la même famille l'année précédente.

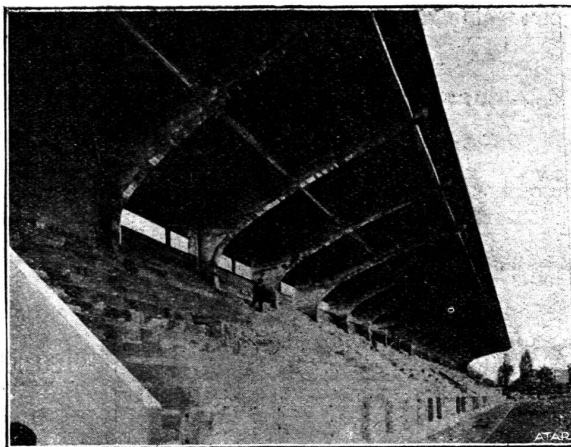
En février, on taille les rosiers et les arbustes d'ornement fleurissant en été et en automne. Tous les tra-

voux de palissage doivent se faire à cette saison. On divise les plantes vivaces et on les replante.

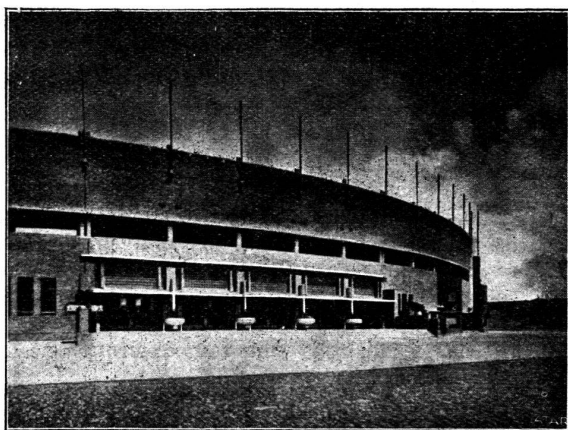
Il est temps de tailler les arbres fruitiers, en commençant par les arbres à noyau. On élague d'une manière rationnelle les couronnes des arbres fruitiers, de manière que les fruits aient de l'air et de la lumière. Pour certaines espèces, le *cerisier* par exemple, il est préférable d'exécuter ce travail après la récolte des fruits. Enfin en février, lorsque le sol n'est plus gelé on procède à la plantation des arbres et arbustes d'ornements et à fruits.

Dans le courant du mois, on opère les traitements d'hiver pour détruire les vieilles écorces, les mousses, les lichens et supprimer les formes hivernantes des parasites, insectes et champignons. On utilise du *carbolineum* à 10 %; le lait de chaux est moins efficace.

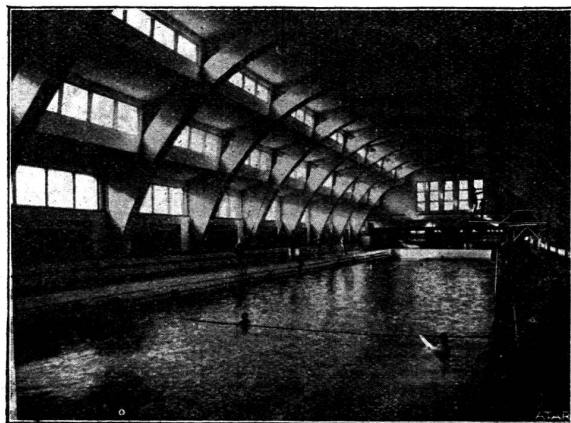
On utilise des pulvérisateurs ordinaires munis de rallonges. Si vous ne possédez pas de pulvérisateur, badigeonnez le trou des arbres avec un vieux pinceau ou faites exécuter ce travail à forfait par un horticulteur sérieux,
D.



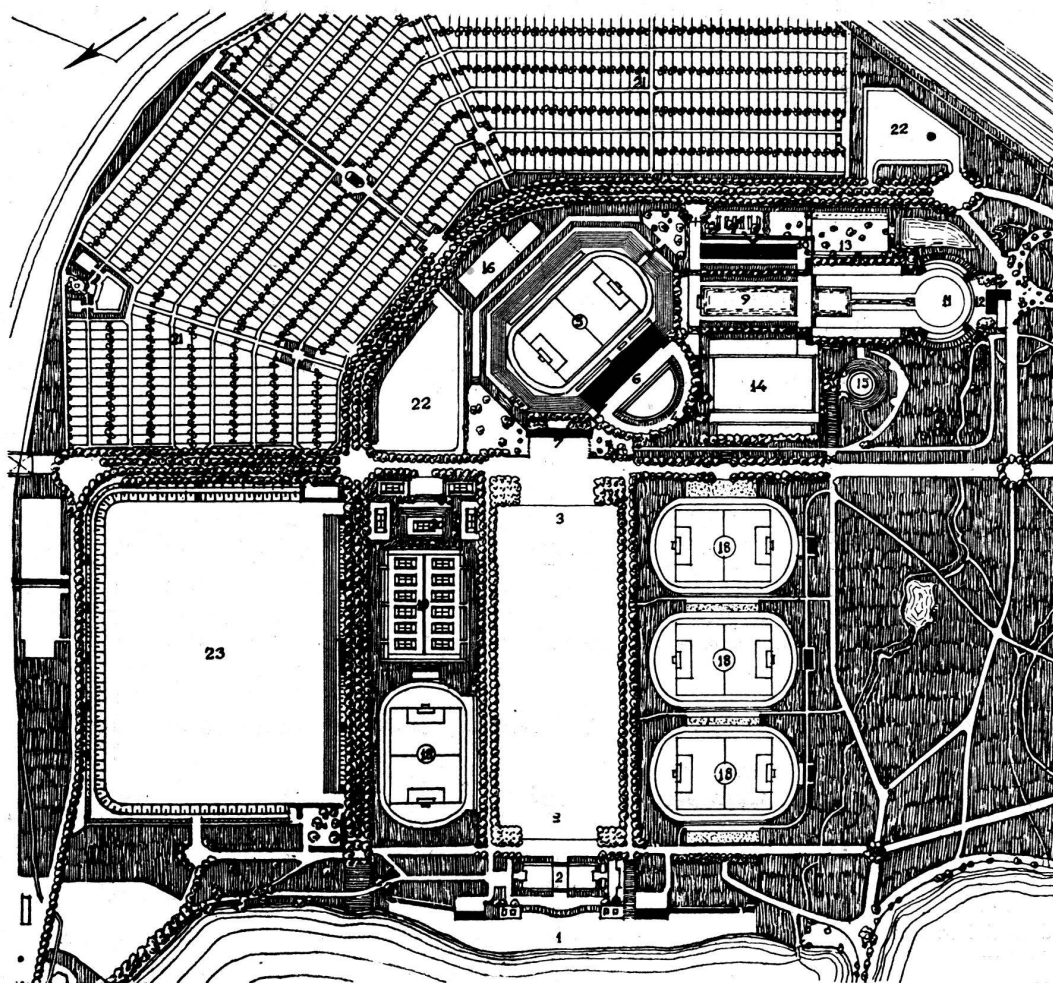
Tribune du Stade d'Auteuil, Paris.



Une des entrées du Stade d'Amsterdam.



Une piscine à Stuttgart.



Plan général du Parc des Sports de Nuremberg.

- | | |
|----------------------------|--------------------------------------|
| 1. Plage et cabine. | 13. Bains d'air. |
| 2. Entrée. | 14. Terrain de hockey. |
| 3. Emplacement de fête. | 15. Jardins de divertissements. |
| 4. Restaurant sans alcool. | 16. Basket-ball. |
| 5. Stade. | 18. Terrains pour foot-ball. |
| 6. Tribune principale. | 19. courts de tennis (entraînement). |
| 7. Caisses. | 20. Courts de tennis (championnat). |
| 9. Piscine. | 21. Petits jardins maraîchers. |
| 10. Cabines. | 22. Parcs à autos. |
| 11. Bains de soleil. | 23. Terrain de gymnastique. |
| 12. Restaurant. | |